



**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS**

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 14 Avril 2021
Convocation du : 8 avril 2021
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 12

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le 14 Avril à dix neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIERES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Bernard HAESBROECK, Maire.

PRESENTS : M. MONPAYS, M. MARIE, Mme LEROUX, M. QUESTE, M. MERTEN, Mme DUBREU, M. BLACTOT, M. DEBUISSON, M. DERUYTER, M. PLOUY, M. BIANCHI

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR : Mme GUSTIN, M. DERONNE, Mme DE PARIS, Mme COBBAERT, M. BAILLEUL, Mme LERNER-BERTRAND, Mme NAEYE, Mme CASIER, M. CATTOIRE, M. VANNESTE, Mme DELANNOY-CUISINIER, Mme TANGHE, Mme DELESTREZ, M. PICKEU, Mme PRINGUEZ, M. AIT EL HAJ, Mme MARZAK-AFFAOUI, M. BRUNET, Mme CASSAN, M. LANDLER, Mme BAURANCE, Mme HALOS, M. VANGAEVEREN ont délégué respectivement pour les représenter conformément à l'article L. 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

SECRETAIRE DE SEANCE : Céline LEROUX

DE21.042

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
DEROGATIONS AU REPOS HEBDOMADAIRE POUR
LES OUVERTURES DOMINICALES 2021
COMPLEMENT

Autorisation - Approbation

☞

En complément de la délibération n° DE 20.131 du Conseil Municipal du 15 octobre 2020 relative aux dérogations au repos hebdomadaire pour les ouvertures dominicales, la Préfecture du Nord souhaite que soit ajoutée une série de dérogations pour un secteur de branche des concessions automobiles.

Ainsi, un calendrier de quatre dates a été fixé en fonction des Journées « Portes-Ouvertes » des concessionnaires locaux :

- le dimanche 14 mars
- le dimanche 13 juin
- le dimanche 19 septembre
- le dimanche 17 octobre

Comme le prévoit la législation en vigueur, les organisations professionnelles et de salariés locales intéressées ont été consultées afin de connaître leurs avis respectifs sur les dates proposées.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide :

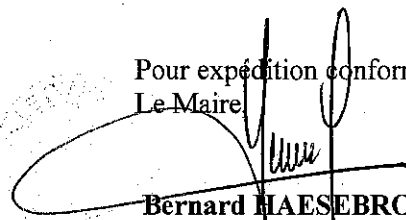
- d'autoriser Monsieur le Maire à octroyer ces dérogations au repos dominical au titre de l'année 2021
- de solliciter l'avis de la Métropole Européenne de Lille pour l'ensemble de ces dates.

ADOPTÉE A LA MAJORITÉ :

- 26 voix pour : groupe « Aimer Armentières et Agir pour l'Humain »
- 1 voix contre : groupe « Aimer Armentières et Agir pour l'Humain »
- 06 voix pour : groupe « Armentières avec Fidélité et Bon Sens »
- 02 voix pour : groupe « Armentières en Tête ! »

Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,

Pour expédition conforme,
Le Maire,



Bernard HAESBROECK
Vice-Président de la Métropole
Européenne de Lille